

FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

ASSEMBLEES GENERALES des 23 et 24 avril 2022 A LYON

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 23 avril, à 14 h 00, les membres de la F.F.E.S.S.M. se sont réunis en assemblées générales ordinaire et électorale sur convocation de la Direction Administrative, conformément à l'article 12.2.1 des Statuts, au Centre des Congrès de Lyon.

Il est établi une feuille de présence, en entrant en séance.

Le bureau est composé de :

- Monsieur Antoine MERLE, président de la commission juridique nationale
- Monsieur Michel BUE, membre du Conseil des Sages
- Monsieur Jean AZEMARD, membre du Conseil des Sages
- Madame Sophie MAES, Directrice Administrative

La séance est ouverte à 14 h 00 par René CAVALLO, délégué du Conseil des Sages qui préside l'assemblée générale.

II

Tous les documents prévus par le règlement intérieur ont été tenus à la disposition des membres de la Fédération dans les délais et suivant les modalités prescrites par l'article 12.2.9. desdits statuts.

Ouverture de l'assemblée générale

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire

1ère Résolution :

Information sur la gestion et sur la situation morale de la Fédération
Intervention du représentant des Sages et du DTN

2ème Résolution :

Information sur la situation financière de la Fédération
Intervention de l'expert-comptable
Rapport du Commissaire aux Comptes

3ème Résolution :

Vote candidatures au Conseil des Sages : Guy Zonberg, Jean-Louis Galy

Questions diverses :

4^{ème} Résolution :

Désignation du Commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2027

Rapport des Commissions Nationales :

5^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Photo Vidéo.

6^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Plongée Sportive en Piscine.

7^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Archéologie.

8^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Biologie et Environnement.

9^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission Nationale Nage avec Palmes.

10^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission Médicale et de Prévention nationale.

11^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Plongée souterraine.

12^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Pêche Sous-Marine.

13^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Hockey Subaquatique.

14^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Orientation Subaquatique.

15^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission Juridique nationale.

16^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Apnée.

17^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Nage en Eau Vive.

18^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Tir sur Cible Subaquatique.

19^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission Technique Nationale.

Assemblée Générale Élective

**PRESENTATION DES CANDIDATS POUR L'OLYMPIADE
2022-2025**

* Présentation du Représentant des SCA au CDN

(Ne participent au vote que les représentants des structures commerciales agréées).

* Présentation des listes candidates au CDN (le Président candidat et la liste candidate).

(Participent à ce vote, clubs associatifs et SCA).

III

Ouverture de l'Assemblée Générale

Le bureau, après avoir vérifié les feuilles de présence et les pouvoirs conformément à l'article 22 des statuts, constate que :

Quorum Assemblée Générale Ordinaire :

- Nombre total de voix des clubs et structures à jour : 4 483 416 voix,
- Voix clubs présents ou représentés : 1 164 000 voix
- Voix SCA présentes ou représentées : 66 710 voix
- Nombre total des voix présentes ou représentées : 1 230 710 voix.
- Soit : 27,45 % du total.

Le quorum du quart des voix étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

2/12

1ère Résolution :

- Information sur la gestion et sur la situation morale de la Fédération par René CAVALLO, membre du Conseil des Sages de la fédération qui préside l'AG conformément aux Statuts.

« Comme il vous a été dit précédemment j'ai été désigné par le Conseil des Sages pour présider cette Assemblée Générale en fonction des articles 12.2 et 3 des Statuts de la fédération. Dans cette période d'intérim suite au jugement notifié officiellement auprès de la fédération le 31 décembre 2021 sans qu'il y ait eu à nommer d'administrateur ad hoc, en tant que représentant des sages j'ai donc été amené depuis début mi-janvier à apporter des conseils dans les affaires courantes et la mise en valeur de la fédération. J'ai été conduit ainsi que la Direction Technique Nationale à solliciter un report de la demande de délégation pour l'olympiade. Vous savez que l'AG ordinaire était prévue initialement fin janvier elle a été reportée pour des raisons sanitaires et mise en place à ces dates dans ces mêmes lieux pour des raisons de logistique se couplant avec l'AG électorale. Comme prévu dans les résolutions de l'ordre du jour qui vous ont été adressées je vais être amené à vous informer maintenant de la gestion de la situation morale de la fédération pour la saison 2021, saison qui va du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021. Cette période qui a été gérée par la mandature précédente sur 7 mois et une période gérée par la mandature suivante sur 5 mois. Cette saison fédérale 2021 a été délicate et insolite comme pour la plupart des fédérations sportives avec un contexte de déficit prévisionnel important, d'une chute des licences dans le sport avec la crise de mesures sanitaires évolutive en permanence, d'un besoin de réorganisation du siège national et d'un besoin de motivation auprès des clubs et licenciés pour aider à la relance.

La première période a été analysée par l'ancien Président Jean-Louis BLANCHARD dans un rapport élargi de fin de mandat de mars 2021. La seconde période l'a été par l'équipe de Frédéric DI MEGLIO, et vous avez pu en prendre connaissance à travers les bilans réguliers de communication adressés aux clubs et SCA.

En résumé de cette gestion, sans avoir besoin de détailler les actions il faut retenir le contrat de développement pluriannuel avec l'ANS signé l'année dernière, les résultats sportifs historiques, les commissions en parleront, la reconnaissance de haut niveau de deux nouvelles disciplines, la relance des licences l'été dernier grâce au fond d'urgence récupéré auprès de l'ANS, la réduction de 50 € sur le coût d'affiliation de nos structures sur la saison 2022, la recherche de rajeunissement de l'école de plongée au travers de la CTN, des travaux de convention avec le ministère de la transition écologique, le ministère de la mer, la participation au congrès mondial de la nature et la mise en place du contrôle de l'honorabilité, le développement du sport santé et l'autonomie du handisub.

Le point noir est le renouvellement des assurances, avec la mise en concurrence l'été dernier des différents assureurs. Refus général pour la RC de nos activités, il n'y a eu qu'une seule acceptation celle d'AXA qui est beaucoup plus cher, ceci a conduit l'augmentation de la prime RC de plus de 300 % ce qui va impacter la fédération.

Le bilan licences de cette saison 2021 est de 108 697 licences, en 2020 133 094 licences soit environ 20 % de pertes. Une fédération comme la nôtre qui a peu de subvention de l'Etat, seulement 4 % du budget, dépend essentiellement des recettes liées aux licences, près de 80 % du budget. Le budget prévisionnel 2021 tablait sur un déficit de 638 279 € le résultat final a été réduit à 375 190 €, la perte financière sera abordée par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

Je conclurai cette année difficile sur le besoin de mieux vivre ensemble à l'issue de ces nouvelles élections et que je souhaite sereines. »

- Intervention du DTN, Richard THOMAS,

2ème Résolution :

Information sur la situation financière de la Fédération :

Intervention de l'expert-comptable, Mme Nelly LEROUX.

Rapport de carence du Commissaire aux Comptes, Jean-Christophe BRUN. En raison de l'incapacité juridique du Trésorier et du CDN d'arrêter les comptes, il conviendra de soumettre à l'approbation ces comptes à l'identique lors de la prochaine AG régulièrement constituée.

La 4^{ème} résolution ne sera pas soumise au vote : Désignation du Commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2027. Elle le sera lorsque les comptes de la FFESSM auront pu être arrêtés par le nouveau CDN et pourront être votés lors de la prochaine AG.

3^{ème} Résolution : Vote candidature au Conseil des Sages : Guy ZONBERG et Jean Louis GALY

Présentation des candidats par les parrains respectifs.

Guy ZONBERG : Parrains René CAVALLO et Gabriel VASSEUR

Jean Louis GALY : Parrains Jean AZEMARD et Michel BUE

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Présentation du quorum de l'AG Élective

Antoine MERLE, Président du Bureau de surveillance des opérations électorales présente le quorum de l'Assemblée Générale Élective, vote par internet.

Quorum Assemblée Générale Élective :

Vote internet liste :

- Nombre total de voix des clubs et structures à jour pour le vote internet listes : 4 483 416 voix
- Voix clubs ayant voté par internet : 2 324 409 voix
- Voix SCA ayant voté par internet : 149 902 voix
- Nombre total des voix ayant voté par internet : 2 474 311 voix.
- Soit : 55,18 % du total.

Inscription en présentiel :

- Nombre total de voix des clubs et structures à jour : 4 483 416 voix,
- Voix clubs/SCA présents ou représentés : 417 000 voix
- Soit : 9,30 % du total.

Quorum total internet + présentiel : 64,48 %

Le quorum est atteint.

PRESENTATION DES CANDIDATS

* Présentation des listes candidates au CDN (les Présidents candidats et les listes candidates).
(Participent à ce vote, clubs associatifs et SCA).

- Présentation de la liste présidée par Jean Louis DINDINAUD.

1. M. DINDINAUD Jean-Louis (candidat à la présidence)
2. Mme BOULAY Nicole
3. Mme BUREAU Lucie
4. Mme CELLI Caroline

5. Mme CORBEL Brigitte
6. Mme DELCAUSSE Chantal
7. Mme DUBILLE Karine
8. M. DUNAC Pierre
9. M. ENGELS Bruno
10. M. FARIZON Richard
11. Mme FAUCHIER Véronique
12. Mme GRANIER Virginie
13. M. LABBE Bernard
14. M. MARC Pascal
15. M. MARTIN Claude
16. M. MERLO Francis
17. M. REDUREAU Jean Yves
18. M. SAVOUREY Patrick
19. M. TARDIVEL Yannick

Remplaçants chronologiquement disponibles :

20. M. ALLEGRE Sébastien
21. Mme DEL FABRO Florence
22. M. MAURY Georges

- Présentation de la liste présidée par Frédéric DI MEGLIO

1. M. Frédéric DI MEGLIO (candidat à la présidence)
2. Mme BOUVET Odile
3. Mme BURTHÉRET Catherine
4. Mme CHANAL Emmanuel
5. Mme CHEREL Catherine
6. Mme FELIX Valérie
7. M. FERRETTI Jean Louis
8. Mme HEITZ Camille
9. M. LAMBINET Michel
10. M. LAMERAT Patrick
11. Mme LARVOIRE Isabelle
12. M. LECORGUILLE Jo
13. M. MARAN Vincent
14. Mme MARGOUET Chantal
15. Mme PERON Nathalie
16. M. RAISIN DADRE Laurent
17. M. ROPERT Yvon
18. M. SCHITTLY Bernard
19. M. SERVAL Emmanuel

Remplaçants chronologiquement disponibles :

20. M. BOISFARD Cyrian
21. M. DUMAS Patrick
22. Mme MIGNON Pascale

* Présentation du Représentant des SCA au CDN : Jo VRIJENS

(Ne participent au vote que les représentants des structures commerciales agréées).

- Présentation de Jo VRIJENS Candidat représentant des SCA.

Le bureau de vote est annoncé ouvert jusqu'à 19 h 00 pour les votes concernant le Conseil des Sages, le représentant des SCA ainsi que la liste du CDN.

Rapport des Commissions Nationales (Résolutions N° 5 à 19)

5^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Photo Vidéo.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Patrick RAGOT).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°5, est adoptée à l'unanimité

6^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la Commission Nationale Plongée Sportive en Piscine.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Olivier TRIBERGHIE).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°6, est adoptée à l'unanimité

7^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Archéologie.

(Le rapport a été présenté par le Président de la commission, Hervé ALFONSI).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°7, est adoptée à l'unanimité

8^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Biologie et Environnement.

(Le rapport a été présenté par le Président de la commission, Jacques DUMAS).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°8, est adoptée à l'unanimité

9^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Nage avec Palmes.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Pierre Jean BONTOUX).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°9, est adoptée à l'unanimité

10^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission Médicale et de Prévention Nationale.

(Le rapport a été présenté par la Présidente de la commission, Anne HENCKES).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°10, est adoptée à l'unanimité

11^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Plongée Souterraine.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Jean-Michel FERRANDEZ).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°11, est adoptée à l'unanimité

12^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Pêche Sous-Marine.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Joël BRECHAIRE).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°18, est adoptée à la majorité

13^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Hockey Subaquatique.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Dominique RUAUX).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°13, est adoptée à la majorité

14^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Orientation Subaquatique.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Serge ZAEPFEL).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°14, est adoptée à l'unanimité

15^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission Juridique Nationale.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Tony MERLE).

Questions posées :

- Chantal MARGOUET Club 04200135 Isula Plongée représentant les clubs : 06080023, 06080283, 06510046, 03220083, 06080028, 06100074, 06100184, 06510061, 06510243, 06510276 et Club 07920526 représentant les clubs : 07920890, 33130032, 06520177, 07940364, 03490188, 07770834, 07780812.

Question : Concernant le rapport qui était disponible sur le site, j'ai eu du mal à retrouver toutes les actions, il était sous forme de liste mais pas beaucoup de détail des choses qui avaient été menées. Comment se fait l'interaction en régions avec les commissions juridiques régionales, il y a beaucoup de dossiers qui touchent les organes déconcentrés qui touchent des sujets de clubs en local, et je n'ai pas l'impression qu'il y ait un lien avec les commissions régionales.

Réponse : C'est un rapport succinct, si je rentre dans le détail de ce qui a été fait ça aurait été trop lourd à présenter en AG. C'est une énumération des titres et pas de détail.

Question : Quel est le lien avec les commissions juridiques régionales ?

Réponse : Les questions de base doivent être posées aux commissions régionales. Il faut savoir que les régions n'ont pas toutes une commission juridique.

- Jo VRIJENS Club 04200141 L'Arinaghjola et 0420016C A Lucerna représentant les clubs : 04200059, 04200169, 04200171, 04200014, 04200040, 04200048, 04200172, 04200029, 07940779 et les SCA : 0420049C, 0420052C, 0420063C, 3313105C, 0420011C, 0420055C, 0420057C, 0420070C, 0420081C, 0420050C.

Question : C'est un constat et un étonnement, suite à la brillante intervention du CAC sur l'interprétation juridique du jugement rendu le 16 décembre et non pas le 28, j'ai vu sur le site de la commission juridique, faites par vous Président de la commission, et étayé par un juge honoraire, une interprétation quant à la légitimité du CDN en place. J'ai été étonné de voir que pour cet avis-là, même au sein de ta propre commission il y avait des avis contraires.

Réponse : Je ne tenais pas trop à aborder cela car nous sommes en période électorale. Mais il faut savoir que dans la période que nous vivons, dans cette campagne électorale je suis sollicité par des questions qui viennent de tous les côtés. Automatiquement une réponse de ma part risquerait de me classer d'un

7/12

côté comme de l'autre. Et ça je ne le voulais pas au niveau de la commission. J'ai contacté une magistrate, qui est compétente car elle s'occupait des votes en Nouvelle Calédonie, je lui ai donc posé la question de savoir comment à son goût elle pouvait interpréter la décision du Tribunal. Elle m'a répondu, et j'ai demandé à la commission de recevoir cette réponse et sur la quasi-totalité il n'y en avait que 2 qui avaient un avis différent. A été mis également en ligne une intervention d'un avocat qui lui n'avait pas la même perception des choses. En ce qui concerne le site, j'ai beaucoup de difficultés pour la publication et la mise à jour.

- Nathalie PERON Club **0329400 Association Dellec Plongée représentant les clubs : 06670257, 06670288, 06670185, 06670227, 06670232, 06670285, 06670004, 06670069, 06670188.**

Question : En tant que Président de la commission juridique pourriez-vous évoquer votre rôle dans le disfonctionnement de l'élection précédente puisque cela n'y figure pas dans votre rapport et pourquoi cela n'y figure pas ?

Réponse : Je ne l'ai pas abordé pour des raisons politiques fédérales. Aborder ce sujet c'est rentrer dans un domaine de discussion que je ne désire pas. Ce sont aux candidats qui eux ont à faire leur travail. En ce qui me concerne, en début de campagne j'ai proposé de faire une règle du jeu de cette campagne électorale, de façon à ce que les débordements, s'ils devaient y en avoir, soient quand même limités. Cela n'a pas été accepté.

Deux raisons, sur les élections passées, la première c'est le non-respect des dates et de m'avoir exclu personnellement de tout contrôle du bureau de surveillance. Là ce n'est plus la commission juridique mais on parle du bureau de surveillance des opérations électorales. Je ne peux que m'aligner sur les décisions du CNOSF sur la décision du tribunal judiciaire.

Vote :

Abstention : Le club N° 33060156 représenté par Jean Lou FERRETTI représentant les clubs : 33060412, 33060414, 33060139, 03560315, 33060007, 33060228, 33060240, 33060292, 33130061, 33060400, **(30 000 voix)**.

Contre :

- Le club N° 02790225 représenté par Isabelle LARVOIRE représentant les clubs : 33060165, 06100078, 06670209, 33060411, 3306339F, 02790135, 06670111, 06670136, 06880121, 33060339 **(26 000 voix)**.

- Le club N° 25710025 représenté par Cyrian BOISFARD représentant les clubs : 06520245, 25710065, 06570024, 06880039 **(14 000 voix)**.

- Le club N° 04200141 représenté par Jo VRIJENS représentant les clubs : 04200059, 04200169, 04200171, 04200014, 04200040, 04200048, 04200172, 04200029, 07940779 **(23 000 voix)**.

- La SCA N° 0420016C représenté par Jo VRIJENS représentant les SCA : 0420049C, 0420052C, 0420063C, 3313105C, 0420011C, 0420055C, 0420057C, 0420070C, 0420081C, 0420050C **(14 912 voix)**.

- Le club N° 04200135 représenté par Chantal MARGOUET représentant les clubs : 04200059, 04200169, 04200171, 04200014, 04200040, 04200048, 04200172, 04200029, 07940779 **(23 000 voix)**.

- Le club 07920526 représenté par Chantal MARGOUET représentant les clubs : 07920890, 33130032, 06520177, 07940364, 03490188, 07770834, 07780812 **(18 000 voix)**.

- La SCA 0420015C représenté par Jean Pierre VIGNOCCHI représentant les SCA : 0420030C, 1301032C, 1301015C, 0688006C, 3383155C, 0667013C, 1301002C **(13 342 voix)**.

- Le Club 0329400 représenté par Nathalie PERON représentant les clubs : 06670257, 06670288, 06670185, 06670227, 06670232, 06670285, 06670004, 06670069, 06670188 **(22 000 voix)**.

- Le club 27450727 représenté par Valérie FELIX représentant les clubs : 03850395, 27280719, 06570059, 06570075, 06570202, 06570238, 27370203 **(19 000 voix)**.

- Le club 03350229 représenté par Yvon ROPERT représentant les clubs : 03350175, 03350104, 03350130, 03350013, 03350388 **(19 000 voix)**.

- Le club 14260029 représenté par Jean Marie SOULAS représentant les clubs : 14260253, 14260285 **(10 000 voix)**.

- Le club 14260143 représenté par Fabrice BURTHET représentant les clubs : 06550284, 06570003, 06570005, 06570062, 06880009, 06880035, 14070121, 14260099, 14150015, 14630334 **(24 000 voix)**.

- Le club 06670063 représenté par Catherine LAMBINET représentant les clubs : 06570169, 06570201, 06570248, 06670134 **(13 000 voix)**.

- Le club 06670236 représenté par Bernard SCHITTLY représentant les clubs : 06080156, 06570253, 06970240, 25250029, 06510274, 06550221, 06680010, 06680193, 06670012 (**39 000 voix**).
- Le club 22760125 représenté par Joël LEBRET représentant les clubs : 22760022 (**3000 voix**).
- Le club 08310477 représenté par Patrick DUMAS représentant les clubs : 04200159, 08090252, 04200090, 06540273, 06680153, 08090133, 08090254, 06540229 (**18 000 voix**).

TOTAL contre : 299 254 voix.

TOTAL Abstention : 30 000 voix.

La résolution n°15, est adoptée à la majorité

16^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Apnée.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Thierry BERTRAND).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°16, est adoptée à l'unanimité

17^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Nage en Eau Vive.

(Le rapport a été présenté par le président de la commission, Patrick DUPRAT).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°17, est adoptée à l'unanimité

18^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission nationale Tir sur Cible Subaquatique.

(Le rapport a été présenté par le Président de la commission, Christophe MARTINEL).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°18, est adoptée à l'unanimité

19^{ème} Résolution : Adoption du rapport de la commission Technique nationale.

(Le rapport a été présenté par le président par le Président de la commission, Grégory POIRIER).

Aucune question n'a été soulevée.

La résolution n°19, est adoptée à l'unanimité

Intervention du Référent Handisub.

RESULTATS DES ELECTIONS

Conseil des Sages :

3^{ème} Résolution : Admission de Messieurs Guy ZONBERG et Jean Louis GALY au Conseil des Sages

Guy ZONBERG :

Suffrages exprimés : 1 137 110 voix

NON : 48 000 voix

OUI : 1 089 110 voix

Soit : 95,78 % de voix POUR

Jean Louis GALY :

Suffrages exprimés : 1 131 110 voix

NON : 23 000 voix

OUI : 1 108 110 voix

Soit : 97,97 % de voix POUR

La résolution n°3, l'admission de Messieurs Guy ZONBERG et Jean Louis GALY au Conseil des Sages est adoptée à la majorité

Résultats du Représentant des SCA au CDN

Collège des SCA, élection du représentant des SCA au CDN pour la mandature 2022-2025. (Ne participent à ce vote que les représentants des structures commerciales agréées). Vote et proclamation des résultats.

M. Tony MERLE communique les résultats du vote :

Nombre de voix des SCA de la fédération : 481 129 voix

Présents ou représentés : 226 031 voix

Suffrages exprimés à l'assemblée Générale : 33 747 voix

OUI : 28 253 voix

NON : 3 494 voix

Nuls : 2000 voix

Suffrages exprimés sur internet : 159 321 voix

Abstention : 9 419 voix

OUI : 149 902 voix

Total suffrages exprimés : 193 068 voix

Est élu :

- M. Jo VRIJENS avec 178 155 voix (soit 92,28 %)

M. Tony MERLE communique les résultats du vote concernant l'élection du nouveau comité directeur national de la FFESSM :

Nombre de voix de la fédération : 4 483 416 voix
Suffrages exprimés à l'assemblée Générale : 421 178 voix
Suffrages exprimés sur internet : 2 324 409 voix

Total suffrages exprimés : 2 745 587 voix

Résultats des votes :

Liste conduite par Jean Louis DINDINAUD :
Vote de l'assemblée générale : 194 494 voix
Vote par internet : 604 190 voix
TOTAL : 798 684 voix soit 29,09 %

Liste conduite par Frédéric DI MEGLIO :
Vote de l'assemblée générale : 226 684 voix
Vote par internet : 1 720 219 voix
TOTAL : 1 946 903 voix soit 70,91 %

La liste candidate conduite par Jean Louis DINDINAUD a obtenu 29,09 % des suffrages.

La liste candidate conduite par Frédéric DI MEGLIO a obtenu 70,91 % des suffrages.

La liste conduite par Frédéric DI MEGLIO est élue à la majorité des voix exprimées.

Les membres du CDN élus et le Président élu se retirent 10 minutes pour élire en leur sein le Bureau Directeur lequel sera présenté en Assemblée Générale.

Elus titulaires :

- M. Frédéric DI MEGLIO : Président
- M. Bernard SCHITTLY : Président Adjoint (Médecin élu au CDN)
- M. Patrick LAMERAT : Vice-Président
- Mme Isabelle LARVOIRE : Vice-Présidente
- M. Yvon ROPERT : Vice-Président
- Mme Catherine BURTHÉRET : Vice-Présidente
- M. Jean Louis FERRETTI : Secrétaire Général
- M. Emmanuel CHANAL : Secrétaire Général Adjoint
- M. Emmanuel SERVVAL : Trésorier Général
- Mme Valérie FELIX : Trésorière Générale Adjointe.
- Mme Odile BOUVET : Membre
- Mme Catherine CHEREL : Membre
- Mme Camille HEITZ : Membre
- M. Michel LAMBINET : Membre
- M. Jo LECORGUILLE : Membre
- M. Vincent MARAN : Membre
- Mme Chantal MARGOUET : Membre
- Mme Nathalie PERON : Membre
- M. Laurent RAISIN DADRE : Membre

Elus suppléants :

- M. Cyrilan BOISFARD
- M. Patrick DUMAS
- Mme Pascale MIGNON

Renouvellement officiel du Directeur Technique National :

Monsieur Richard THOMAS est renouvelé à son poste de DTN.

Discours de Frédéric DI MEGLIO, remerciements.

Dates à venir :

- Assemblée Générale Nationale les 24 et 25 septembre 2022 à Marseille pour validation des comptes et du rapport moral saison 2021 aux mêmes dates que le forum des Organes Déconcentrés.
- Assemblée Générale Nationale les 2, 3 et 4 décembre 2022 à Nantes pour les comptes et le rapport moral saison 2022.
- CDN 21 et 22 mai restreint pour valider les points de 2021, les groupes de travail et les orientations.
- CDN 18 et 19 juin 2022 à Marseille, à partir de samedi matin avec les comités régionaux et à partir de samedi après-midi avec les comités régionaux et commissions nationales.

Passation à l'équipe organisatrice de l'AG de Nantes et présentation de l'équipe de pilotage de l'AG.

Clôture de l'Assemblée Générale par René CAVALLO.

- L'assemblée générale est levée à 11 h 00 -

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres suivants du bureau.

Fait à Marseille, le 24 avril 2022

René CAVALLO
Membre du Conseil des Sages



Frédéric DI MEGLIO
Nouveau Président élu



Jean Louis FERRETTI
Nouveau Secrétaire Général élu

